



Photo de couverture :
© Jeremy/Adobe Stock

ÉDITEUR : Chasseurs de l'Est SARL
1 rue de la Passotte,
57078 METZ CEDEX 03
Tél. 03 87 75 82 82
Fax 03 87 75 82 83
E-mail : redaction@chasseurs-est.com
www.chasseurs-est.com

GÉRANT : Pierre Lang
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Frédéric Tissier

COMITÉ DE RÉDACTION :
Corinne Barnet, Joël Battaglia,
Léo Mazzarini, Charlotte Fonty,
Philippe Lavit, Christine Moro,
Claude Paul.

CONSEILLER ÉDITORIAL : Claude Paul
CRÉDITS PHOTOS : Chasseurs de l'Est,
OFB, FDC, FNC, Adobe Stock

**PUBLICITÉ NATIONALE
ET DÉPARTEMENTALE :**
TEMA6TM, 23 rue Dupont-des-Loges,
57000 METZ
Stéphane Schmitt
Tél. 03 87 69 18 01
Fax 03 87 69 18 14
E-mail : s.schmitt@groupe-atc.com

ADMINISTRATION DES VENTES :
Diarry Sy
Tél. 03 87 69 88 20
Fax 03 87 69 18 14
E-mail : D.SY@groupe-atc.com

PETITES ANNONCES :
Marjorie Jager
Tél. 03 87 69 18 01
Fax 03 87 69 18 14
E-mail : m.jager@groupe-atc.com

**CONCEPTION ÉDITORIALE
ET GRAPHIQUE, SECRÉTARIAT
DE RÉDACTION :** TEMA6TM
Tél. 03 87 69 18 01 - Léo Mazzarini

RÉDACTION GRAPHIQUE : PIXEL6TM

IMPRESSION :
Socosprint Imprimeurs,
36 route d'Archettes - 88000 Épinal

Chasseurs de l'Est est imprimé avec des
encres végétales sur papier PEFC, de
sources contrôlées, blanchi sans chlore
élémentaire.

NUMÉRO DE COMMISSION PARITAIRE :
1124 G 86388 - ISSN : 2100-0883
DÉPÔT LÉGAL : à parution
PRIX : 2,50 €. ABONNEMENT : 9,90 €/an
ÉTRANGER : 16 €



UNE SAISON CHARNIÈRE !

La saison de l'affût et de l'approche vient de débiter. Il convient à chacune et chacun de tout mettre en œuvre pour limiter les dégâts agricoles lourdement par un contexte géopolitique très tendu actuellement. Le prix des denrées flambe et cela pourrait être extrêmement dommageable pour les finances des chasseurs. Nous espérons beaucoup des promesses faites par le gouvernement et l'inscription de ces hausses au plan de résilience économique et social. Croisons les doigts... Dans notre département, il semblerait que les projections pessimistes du début de campagne « dégâts » cèdent peu à peu la place à une vision un peu plus

optimiste de la situation. Une meilleure maîtrise des populations de sangliers, grâce à l'action de tous a permis de contenir les dégâts sur semis de ce printemps. Pour autant, il reste encore des populations bien présentes dans de nombreux endroits et nos efforts doivent se poursuivre pour rétablir ou maintenir l'équilibre agro-sylvo-cynégétique. À l'heure où j'écris ces lignes, nous sommes sur le point de participer à une commission départementale de la chasse et de la faune sauvage spécifiquement dédiée au Schéma départemental de gestion cynégétique. Nul doute que l'agrainage sera encore le point central des discussions. Agrainage dissuasif impératif dans la lutte contre les dégâts agricoles et qui doit pouvoir se faire partout où cela est nécessaire et sans aucune discrimination quelle qu'elle soit. Nous ne manquerons pas de vous informer dès lors que nous aurons des nouvelles ou informations plus précises. Pour votre parfaite information, sachez également qu'une motion sur l'agrainage en forêt domaniale a été votée à l'unanimité le 12 juin par le Conseil d'Administration de la fédération régionale Grand Est. Motion que vous pouvez retrouver sur le site de la FDC 88. Sur le front des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts ou ESOD (anciennement appelées nuisibles), une bonne nouvelle. Le renard déclassé dans le département par l'arrêté ministériel du 3 juillet 2019 avait été réintégré partiellement (certaines communes) par l'arrêté du 16 février 2022. Cet arrêté modificatif a fait l'objet d'une attaque en mai 2022 auprès du Conseil d'État par l'association Oiseaux-Nature. Sans préjuger du fond, le Conseil d'État a rejeté la requête de l'association naturaliste au motif que l'urgence invoquée n'était pas démontrée. L'arrêté du 16 février 2022 reste donc d'actualité. Je profite de cette information pour rappeler à tous que les discussions sur le prochain arrêté ministériel classant les ESOD pour 3 ans, vont reprendre dès cet automne et que nous devons nous mobiliser au maximum pour faire remonter toutes les informations sur lesdites espèces et notamment les déclarations de dégâts mêmes minimes. Une excellente saison de chasse 2022-2023 à toutes et tous,

→ Frédéric Tissier

Président de la fédération départementale des chasseurs des Vosges

SOMMAIRE

04 | ACTUALITÉS VOSGES

08 | REPORTAGE
Assemblée générale

10 | ACTUALITÉS GRAND EST
Toute l'actualité de votre région

14 | À L'AFFÛT
Les petites nouvelles qui étonnent

15 | ESSENTIEL
France, Europe, monde : toute l'information

23 | DOSSIER



30 | GRAND EST

L'ambrosie et le programme Life Biodiv'est

32 | ARMES

Chasses individuelles du chevreuil

34 | TECHNIQUE

Chasse du chevreuil en tir d'été

36 | HISTOIRE ET PATRIMOINE

La Meuse à la Belle époque

38 | CHIEN

Identification

40 | JURIPRATIQUE

Tir d'été

42 | GASTRONOMIE

Le Jägermeister

44 | SHOPPING

46 | PETITES ANNONCES